

Liste de vérification pour la 2^e semaine

Plusieurs SEP s'enquêtent à propos de l'établissement des personnes parrainées deux semaines après leur arrivée au Canada. Le SEP peut s'y prendre de plusieurs façons :

- En offrant une séance obligatoire d'orientation en personne, en présence d'un interprète pour les nouveaux arrivants et du Groupe constitutif (GC) ou corépondant, suivi d'une orientation seulement pour les nouveaux arrivants, toujours en présence de l'interprète.
- En offrant une séance d'orientation à l'intention du GC ou corépondant et des nouveaux arrivants sur les droits et responsabilités de chacun.
- En proposant un cercle communautaire à chaque nouvel arrivant. Un cercle communautaire est un espace de discussion sécuritaire qui favorise l'ouverture et l'autonomisation en donnant l'occasion d'exprimer différentes opinions et croyances dans un contexte où aucun jugement n'est porté.
- En visitant les nouveaux arrivants chez eux pour voir comment ils se portent et s'ils ont des problèmes ou des préoccupations.
- En effectuant une mise au point par téléphone ou courriel auprès du GC ou corépondant et les nouveaux arrivants.

Si possible, il est préférable que le SEP se réunisse en personne avec le GC ou corépondant et les nouveaux arrivants au cours de ces premières semaines. Si cela n'est pas possible, le SEP devrait trouver d'autres moyens d'obtenir une rétroaction directe des nouveaux arrivants et du GC ou corépondant. Il est important pour le SEP de communiquer directement avec les nouveaux arrivants et de s'assurer qu'ils se sentent à l'aise de le contacter. Ceci permettra au SEP de recevoir des renseignements et de la rétroaction sur le parrainage directement de la bouche des nouveaux arrivants.

Certains SEP se servent d'un sondage ou d'un questionnaire type pour obtenir de la rétroaction directe des nouveaux arrivants. Si votre SEP choisit cette méthode, le questionnaire devra être accessible dans la langue des nouveaux arrivants. Les réponses au questionnaire devraient être documentées et classées avec le [Plan d'établissement](#) et les autres documents reliés à la demande. Il s'agit également d'un moment opportun pour discuter de tout problème ou de toute question ou préoccupation des nouveaux arrivants à l'égard du parrainage. C'est aussi le temps de vérifier que le GC ou corépondant a bien aiguillé les nouveaux arrivants vers un travailleur d'établissement afin qu'ils puissent lui poser des questions sur la vie au Canada.

Les questions que vous pourriez poser aux nouveaux arrivants vers la fin de leur première ou deuxième semaine au pays incluent celles de la liste de contrôle ci-dessous; vous pouvez vous en servir pour créer votre sondage ou questionnaire.

Questions pour les nouveaux arrivants

Arrivée et communications

- Les nouveaux arrivants ont-ils été accueillis à l'aéroport?
- Les nouveaux arrivants ont-ils eu l'occasion de communiquer avec des membres de leur famille restés à l'étranger?
- Les nouveaux arrivants ont-ils de la famille ou des amis proches au Canada?
- Les nouveaux arrivants ont-ils un téléphone cellulaire et savent-ils comment se mettre en contact avec le SEP, le GC ou le corépondant?
- Les nouveaux arrivants ont-ils besoin de services d'interprétation?
- Les nouveaux arrivants ont-ils des problèmes urgents de santé physique ou mentale qui requièrent une intervention médicale immédiate?

Logement et habillement

- Les nouveaux arrivants ont-ils un logement temporaire ou permanent convenable?
- Si les nouveaux arrivants habitent dans un logement temporaire, y a-t-il un plan clair et réaliste pour les aider à trouver un logement permanent?
- Les nouveaux arrivants ont-ils des vêtements (dont des vêtements d'hiver), de la nourriture, de la literie, du matériel de cuisine et des meubles convenables?

Documents et démarches administratives

- Les nouveaux arrivants ont-ils reçu un numéro d'assurance sociale (NAS) à l'aéroport d'entrée au Canada? Si non, en ont-ils fait la demande?
- Les nouveaux arrivants connaissent-ils ou ont-ils fait la demande pour l'Allocation canadienne pour enfants (ACE)?
- Les nouveaux arrivants savent-ils comment ouvrir un compte bancaire ou l'ont-ils déjà fait?
- Les nouveaux arrivants voudront-ils soumettre une demande dans le cadre de la disposition relative au délai prescrit d'un an (« One-Year Window ») pour faire venir au Canada tout membre de la famille immédiate (énuméré dans les formulaires de demande d'immigration au Canada) qui n'a pas accompagné le demandeur principal? Les nouveaux arrivants savent-ils qu'ils doivent faire cette demande dans la première année après leur arrivée au Canada?
- Les nouveaux arrivants ont-ils besoin d'aide avec l'obtention de tout autre document ou avec toute autre demande?

Éducation

- Tous les enfants d'âge scolaire ont-ils été inscrits à l'école?
- Les nouveaux arrivants sont-ils inscrits à des cours de français ou d'anglais langue seconde? Si non, le GC ou corépondant a-t-il l'intention de le faire ou les nouveaux arrivants savent-ils comment le faire eux-mêmes?

- Les nouveaux arrivants savent-ils qu'ils ont le choix de faire des études (à temps plein ou temps partiel) ou de suivre une formation professionnelle plutôt que de travailler durant la période de parrainage?

Parrainage

- Les nouveaux arrivants ont-ils des questions par rapport au rôle des membres du groupe de parrainage (SEP, GC ou corépondant) et de leur relation avec eux?
- Quelles sont ces questions?

- Les nouveaux arrivants savent-ils comment se mettre en contact avec le SEP, le GC ou le corépondant en cas de questions?
- Les nouveaux arrivants se sentent-ils à l'aide de contacter le SEP, le GC ou le corépondant pour leur poser des questions?
- Les nouveaux arrivants sont-ils conscients de la durée de la période de parrainage?
- Les nouveaux arrivants connaissent-ils leurs droits et responsabilités dans le cadre du Programme du PPR ou du Programme mixte des RDBV?

Transport

- Les nouveaux arrivants ont-ils accès à un mode de transport?
- Les nouveaux arrivants âgés de 18 ans et plus ont-ils tous reçu des laissez-passer mensuels pour le transport en commun, ou, dans les régions où il n'y a pas de réseau de transport en commun, ont-ils accès à une autre forme de transport?
- Les nouveaux arrivants savent-ils comment se servir du transport en commun, le cas échéant?
- Les nouveaux arrivants connaissent-ils les exigences pour obtenir un permis de conduire?

Budget et finances

- Le GC ou corépondant a-t-il discuté du budget avec les nouveaux arrivants?
- Les nouveaux arrivants possèdent-ils leur propre compte bancaire?
- Les nouveaux arrivants savent-ils combien d'argent ils recevront chaque mois, qui leur versera cette somme, et à quelle date?
- Les nouveaux arrivants savent-ils où ils peuvent se procurer des aliments familiaux à des prix abordables?
- Les nouveaux arrivants savent-ils où se procurer des vêtements et des articles ménagers à des prix abordables?

- Les nouveaux arrivants sont-ils conscients du fait qu'ils devront rembourser leur prêt de voyage?
- Les nouveaux arrivants savent-ils qu'ils peuvent appliquer les [fonds excédant le plafond d'exemption des actifs personnels](#) (lien en anglais seulement) au solde du prêt de voyage avant que le montant de soutien financier soit réduit?

Emploi/Travail autonome

- Les nouveaux arrivants savent-ils qu'on ne s'attend pas à ce qu'ils travaillent ou commencent à chercher un emploi ou à travailler à leur compte pendant la période de parrainage? Cependant, ils ont le droit de chercher un emploi s'ils le désirent et si cela était convenable, c'est-à-dire, si cela ne nuisait pas à leur établissement, par exemple à leur formation linguistique, et s'ils le faisaient de leur plein gré et non par nécessité (p. ex., parce qu'ils ne reçoivent pas un soutien financier équivalant aux taux du PAR).
- Les nouveaux arrivants connaissent-ils les organismes d'aide à l'établissement et les ressources dans leur collectivité qui peuvent les aider à se préparer à l'emploi ou au travail autonome?

Santé

- Les nouveaux arrivants comprennent-ils les services auxquels ils auront accès par l'entremise du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)?
- Les nouveaux arrivants sont-ils conscients du fait que la couverture de base offerte par le PFSI se terminera après 3 mois, lorsque la couverture provinciale débutera, et que la couverture supplémentaire du PFSI (dont les médicaments sur ordonnance, les soins de la vue, et les soins dentaires d'urgence) se terminera à la fin de la période de parrainage?
- Les nouveaux arrivants se sont-ils inscrits au régime d'assurance-maladie provincial?
- Les nouveaux arrivants ont-ils trouvé un médecin de famille, dentiste et tout autre prestataire de soins de santé requis dans leur collectivité?
- Les nouveaux arrivants ont-ils reçu des renseignements sur les vaccins?
- Les nouveaux arrivants ont-ils besoin de soins dentaires?
- Les nouveaux arrivants savent-ils comment appeler les services d'urgence en cas de besoin?
- Les nouveaux arrivants savent-ils qu'ils peuvent obtenir des services de counseling et de soutien en santé mentale dans le cadre du PFSI pendant toute la période de parrainage?
- Les nouveaux arrivants ont-ils besoin d'aide pour se rendre à leurs rendez-vous et, le cas échéant, savent-ils qui les y conduira?

Général

- Comment les nouveaux arrivants s'adaptent-ils globalement à leur nouvelle vie?

- Les nouveaux arrivants pourraient-ils avoir des besoins autres que ceux énumérés dans cette liste de vérification?
- Les nouveaux arrivants ont-ils des questions quelconques?
- Les nouveaux arrivants ont-ils été mis en contact avec ou aiguillés vers un organisme d'aide à l'établissement?

Questions pour le GC ou le corépondant

- Le GC ou le corépondant ont-ils des préoccupations quelconques concernant le parrainage?
- Le GC ou le corépondant ont-ils des préoccupations quelconques concernant les nouveaux arrivants?
- Certains membres du GC ou le corépondant ont-ils des préoccupations quelconques concernant un autre membre du groupe ou une autre partie impliquée dans le parrainage?
- Toutes les parties impliquées dans le parrainage suivent-elles encore le Plan d'établissement?
- Le Plan d'établissement doit-il être modifié? Si oui, comment?

- Le GC ou le corépondant ont-ils besoin d'aide du SEP?
- Le GC ou le corépondant ont-ils besoin de soutien, de ressources ou d'une formation du SEP ou du PFPR?
- Le GC ou le corépondant savent-ils comment accéder à des formations et à du soutien supplémentaires s'ils en ressentent le besoin?

Problèmes à suivre

- Des problèmes ont-ils identifiés pour la prochaine mise au point?
